Les RITA, réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les outre-mer

— Missions de préfiguration de RITA 3 —

Préfiguration de RITA 3 - Cadre du projet

Depuis leur création fin 2011, les RITA ont connu deux principales phases (RITA 1 de 2011-2014 et RITA 2 de 2015-2020), durant lesquelles différents dispositifs ont permis de mettre en œuvre des actions d'échanges et d'animation intra et inter-DROM/COM, des projets collaboratifs et des actions de co-construction d'innovations et de transfert.

En 2021, à la demande conjointe du ministère chargé des Outre-mer et du ministère chargé de l'Agriculture, une mission d'audit a été menée par le CGAAER pour dresser un bilan des actions menées dans le cadre des RITA, analyser les attentes des parties prenantes et proposer des pistes d'évolution des RITA.

Le 3 mars 2023, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, à l'initiative du Cirad et de l'Acta, les acteurs ultramarins et métropolitains des RITA (Chambres d'agriculture, DAAF, collectivités territoriales, instituts techniques, recherche, ministères) se sont réunis pour évaluer les nouveaux défis auxquels sont confrontées les agricultures des territoires ultramarins et la contribution possible des RITA à la réponse à apporter à ces nouveaux défis.

Le projet propose de préfigurer l'animation nationale des RITA 3 en identifiant les attentes des partenaires locaux en matière d'animation transversale des RITA (ses forces, ses points d'améliorations).

Il mènera à la rédaction d'une version co-construite avec les acteurs des différents territoires d'un Plan d'action de RITA 3, afin d'adapter l'animation nationale des RITA à l'évolution des agricultures d'outre-mer, à travers ces trois thématiques définies lors d'un atelier de travail au SIA 2022 :

- **Adaptation au changement et aux aléas climatique, accès à l'eau**.
- **Souveraineté alimentaire, en réponse aux attentes des marchés et des consommateurs.**
- **Réduction de la dépendance aux intrants importés et renforcement de l'économie circulaire.**

De façon plus spécifique, le Plan d'action issu de la phase de préfiguration aura comme principales finalités :

- de préciser les modes d'appui de l'animation inter-outre-mers (nationale) aux projets locaux (articulation de l'animation nationale RITA avec le fonctionnement des RITA locaux) ;
- de préciser un mode de gouvernance intégrant les acteurs locaux et permettant une coordination inter-OM afin de valoriser les acquis et expériences du réseau. Il s'agira d'établir des principes d'échanges et de participation pour favoriser les interactions entre animation nationale et animation régionale des RITA ;
- de définir un ensemble de livrables de l'animation nationale RITA et des indicateurs permettant de mesurer l'avancement et l'impact des actions entreprises.

Descriptif de la phase de préfiguration

La phase de préfiguration de RITA 3 sera coordonnée par une cellule d'animation nationale composée de CDA France, ACTA et CIRAD.

Action 1 – Recueillir les besoins et attentes des partenaires locaux pour un RITA 3

Trois temps de concertations avec les parties prenantes de chaque territoire sont proposés. Les cinq DOM ainsi que les territoires du Pacifique seront ainsi successivement rencontrés. Lors de chacune de ces missions, seront sollicités les collectivités locales, les DAAF (ou équivalent), ainsi que les acteurs économiques, associations de producteurs, acteurs de la R&D et du développement (chambres d'agriculture, instituts techniques, structures techniques...)

En amont de la réalisation de ces missions, les points abordés lors des entretiens, la liste des partenaires à rencontrer ainsi que le déroulé de la mission seront présentés pour avis au comité de suivi (détails de la composition et du fonctionnement du comité de suivi en infra).

Au préalable des missions, sera adressée aux principaux interlocuteurs une note de synthèse décrivant les objectifs de la mission et les informations attendues.

<u>Liste des concertations programmées</u> :

- Sept. 2023 - Réunion/Mayotte – mission en présentiel (2 * 2 jours + visios de complément)
- Oct. 2023 – Guadeloupe/Martinique/Guyane – mission en présentiel (3 * 2 jours + visios de complément)
- Nov. 2023 – N-Calédonie / W&F / Polynésie Fr – concertation en distantiel (visio)

<u>Livrables envisagés</u> :

- Recueil général des avis sur les forces, faiblesses et opportunités des RITA, analyse des convergences et spécificités entre territoires au regard des 3 priorités ciblées au SIA 2022.
- Liste des partenaires ciblés et rencontrés.
- Grille d'entretiens.
- Rapports de missions.

Action 2 - Étudier la complémentarité des RITA avec les autres dispositifs existants

Préalablement aux RITA, il existe déjà dans certains territoires des démarches de coordination d'acteurs agricoles, comme à l'échelon national il existe des coordinations thématiques inter-DOM (EcoPhyto DOM, Réseaux de référence, Comité inter-filières, …). Il s'agira dans cette action d'étudier la complémentarité des RITA et de leur animation nationale avec ces autres démarches et dispositifs, qu'ils soient départementaux, « régionaux », nationaux ou internationaux.

Livrables envisagés :

- Cartographie / analyse fonctionnelle des relations entre acteurs et dispositifs, cartographie de la R&D (au regard des trois thématiques ciblées).
- Identification de thématiques non suffisamment couvertes et de thématiques émergentes.

Action 3 - Structurer les activités transversales d'animation inter-OM liées aux trois thématiques prioritaires pour préfigurer le RITA 3.0

Le recueil des besoins et attentes des partenaires locaux des RITA, ainsi que la cartographie de la complémentarité de ces RITA avec les autres dispositifs, permettront de structurer l'animation transversale inter-outre-mer et d'élaborer une proposition de feuille de route du dispositif RITA 3.0.

Cette feuille de route devra prévoir notamment :

- un calendrier des travaux inter-OM liés aux trois thématiques identifiées lors du SIA 2023 selon un mode projet, en précisant les actions propres aux 3 structures d'animation (CDA France, Acta, Cirad) et les actions transversales ;
- les suites données à la plateforme COATIS et les liens fonctionnels envisagés avec le projet « connaissances actionnables » ;
- les actions convergentes et mutualisables avec les autres dispositifs de recherche-innovation-transfert déclinés dans les outre-mer (par ex., actions du PEI-Agri).

Cette proposition sera partagée avec les membres du Comité de suivi d'une part, et fera d'autre part l'objet, en fin de projet, d'une concertation élargie avec l'ensemble des parties prenantes rencontrées lors de ce travail de préfiguration de manière à valider les stratégies envisagées.

Enfin, une version finalisée, consolidée, prenant en compte les contributions reçues lors de la concertation sera présentée au SIA 2024 à l'occasion d'une séquence de travail dédiée au dispositif RITA.

Livrables envisagés :

- Plan d'actions RITA 3.0 soumis à consultation des parties prenantes
- Plan d'actions RITA 3.0 finalisé présenté au SIA 2024

Gouvernance : modalités de pilotage et de suivi de la phase de préfiguration de RITA 3

Cellule nationale d'animation

La phase de préfiguration de RITA 3 sera coordonnée par une cellule d'animation nationale composée de CDA France, ACTA et CIRAD. Les trois structures sont engagées dans la réalisation de chacune des trois actions.

La cellule nationale d'animation se réunit une fois tous les quinze jours environ et en tant que de besoin.

Comité de suivi

Le Comité de suivi aura pour but d'appuyer la cellule d'animation nationale dans l'élaboration du plan d'action et d'orienter ses actions.

Il se réunira trois fois sur la durée du projet : au démarrage, à mi-parcours (lorsque l'action 1 sera finalisée) et en fin de projet, en amont de la remise du « projet RITA 3.0 » et de sa mise en consultation.

Ce comité de suivi est composé des membres de la cellule nationale d'animation, ainsi que de représentants de l'ODEADOM, du MOM et du MASA.

***

En complément de la prise en compte des recommandations du rapport du CGAAER et de l'actualisation des priorités de travail des RITA, cette consultation permettra d'interroger les parties-prenantes pour l'écriture d'une feuille de route pluriannuelle à partir de 2024.

L'intérêt global du projet est d'assurer une consultation large de l'ensemble des parties prenantes des RITA. Il a pour finalité le renouvellement de la dynamique d'animation inter-outre-mer.